

Catherine Georgiana née le même jour
et ondayie à la maison par le Docteur
L. M. Moreau, fille légitime de Joseph
Kéronac et de Georgiana Thibault
de cette paroisse. Le parrain a été
Amédée Kéronac, la marraine Cathe-
rine Jannache, tous deux aînés de
l'enfant, de cette paroisse, co-signé
avec nous. Le père absent. Lec-
ture faite.

Amédée Kéronac
Catherine Jannache
J. Gosselin

B. 43
Joseph Anselme
Oliva
Caron

Le douze septembre mil neuf cent
un, nous curé co-signé avons bapti-
sé Joseph Anselme Oliva né la veille
fils légitime d'Antoine Caron et de
Delvina Desjardins de cette paroisse.
Le parrain a été Anselme Coutombe
du Cap saint Ignace qui a déclaré ne
savoir signer, la marraine Arthémise
Desjardins épouse du parrain et tante
de l'enfant, qui aussi a déclaré ne
savoir signer. Le père absent.
Lecture faite.

B. 44
Joseph Thomas
Léandre
Caron

Le douze septembre mil neuf cent
un, nous curé co-signé avons baptisé
Joseph Thomas Léandre né la veille fils lé-
gitime d'Antoine Caron et de Delvina Desjar-
dins de cette paroisse. Le parrain a été Tho-
mas Desjardins oncle de l'enfant du
Cap saint Ignace, qui a
déclaré ne savoir signer.
la marraine Marie Caron,
sœur de l'enfant de cette